

SIAEP DES AVALOIRS

Communes de : St Cyr-en-Pail, St Aignan de Couptrain, Les Chapelles, Couptrain, Javron, Neuilly-le-Vendin, Madré, La Pallu, Lignières Orgères, St Calais-du-désert, St Samson, Pré en Pail, St Julien-du-Terroux, La Baroche-Gondouin, Thuboeuf

Siège Social : La Madeleine 53250 ST AIGNAN DE COUPTRAIN

TELEPHONE : 02 43 03 85 29 FAX : 02 43 04 35 73

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 20 septembre 2022

Convocation du : 12 septembre 2022

Membres en exercice : 14

Membres présents : 11

Votants : 11

Président : MR LECOURT JEAN-LUC

Présents : MR HARTOUT PETER, MR GUILMEAU HENRI, MR LECOURT JEAN-LUC, MR GERARD MICHEL, MR DUPLAINE LOIC, MR LEBLANC SYLVAIN, MR CHAUVEAU DAVY, MME CONNEAU MARIE, MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE, MR BAYEL JEAN-CLAUDE, MR MAUNOURY REMY

Absents Excusés : MR ESNAULT MARCEL, MR DAVOUST DOMINIQUE, MR GESLAIN DENIS

Secrétaire de séance : MR GERARD MICHEL

CS2022-022 Approbation du marché - TRAVAUX DE SECURISATION AEP DES RESEAUX DU SYNDICAT - PROGRAMME 2022 - Interconnexion entre Lignières-Orgères et Saint Calais du Désert

Monsieur le Président,

Informe le comité syndical que la commission d'appel d'offres réunie le 10 août 2022, a retenu l'entreprise STURNO/MONGODIN pour les TRAVAUX DE SECURISATION AEP DES RESEAUX DU SYNDICAT - PROGRAMME 2022 - Interconnexion entre Lignières-Orgères et Saint Calais du Désert.

Cette décision a été prise compte-tenu des critères de choix ci-après :

- valeur technique des prestations (50%),
- prix des prestations (40%)
- délai d'exécution (10%)

Le prix de la prestation s'élève à 394 172.40 € H.T

Le Comité syndical,

Après avoir pris connaissance du procès-verbal et du rapport d'analyse des offres dressé par le cabinet HYDRATEC d'Angers-49-, chargé de la maîtrise d'œuvre,

Entérine la décision de la commission d'appel d'offres du 10 août 2022.

- Approuve le marché tel que présenté pour un montant de 394 172.40 € H.T
- Autorise Monsieur le Président, ou en son absence un de ses Vice-Présidents à le signer ainsi que toutes les pièces à intervenir dans le cadre du dit marché.

- La demande de subvention à laquelle il peut prétendre dans le cadre du dit projet ainsi que l'autorisation de commencer les travaux ont été sollicitées auprès du Département ainsi que le plan de financement ont été évoqués lors de l'approbation de l'avant-projet. Voir la délibération n° CS2022-001 Approbation AVP Sécurisation réseau AEP entre Lignières-Orgères et St Calais du Désert - demande de subventions
- Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2022 - Opération n°143.

Pour copie certifiée conforme,
A St Aignan de Couptrain, le 20 septembre 2022.

Le Président,
J.-L. LECOURT

